DEPARTEMENT DU CHER

Communauté de Communes de La Septaine

P.L.U.i.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3.2. - Règlement - Document graphique

A - Ensemble du territoire

11 - Commune de Savigny-en-Septaine

Echelle : 1 / 7500e

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire en date du 5 décembre 2015

Projet réapprouvé par délibération du conseil communautaire en date du 22 juin 2020

LEGENDE

LES DIFFERENTES ZONES

- Ua : Zone urbaine dense / Up : Zone urbaine, secteur patrimonial
- UE : Zone urbaine à vocation d'équipements, loisirs et tourisme
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités
- Uj : zone urbaine de jardins
- Um : Zone urbaine militaire (secteur bâti de la base aérienne)
- Ur : Zone urbaine présentant des risques d'effondrement de terrain
- Uri : Zone urbaine présentant des risques d'inondation
- 1AU : Zone à urbaniser alternative généraliste / 1AUa : secteur conditionné sur Vornay
- 1AUr : Zone à urbaniser alternative généraliste (risque potentiel lié au champ de tir)
- 1AUE : Zone à urbaniser alternative à vocation d'équipements, loisirs et tourisme
- 1AUI : Zone à urbaniser alternative d'activités
- 2AU : Zone à urbaniser différée généraliste
- 2AUI : Zone à urbaniser différée à vocation d'activités
- A : Zone agricole
- Ab : Zone agricole présentant un intérêt pour la biodiversité
- Ae : Secteur naturel à vocation d'équipements
- Ah : Secteur agricole constructible à vocation d'habitat
- N : Zone naturelle
- Nb : Secteur naturel de réservoir (secteur institutionnel : ZNIEFF...)
- Nc : Secteur de carrière
- Nj : Secteur naturel de jardins
- NL : Secteur naturel de loisirs / NLb : avec sensibilité environnementale
- Nm : Secteur du champ de tir militaire
- Nmba : Secteur faiblement bâti de la base aérienne et de l'EPMu

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

Prescriptions surfaciques diverses

- Emplacement réservé
- Elément de paysage naturel ou bati
- Secteur protégé en raison de la richesse du sous-sol
- Espace boisé classé
- Réservoirs et continuités écologiques
- Eléments de zone ou milieu humide

Prescriptions ponctuelles : Eléments de paysage bâtis ou naturels (L.151-19)

- Bâtiment (château, maison de maître, bâtiment traditionnel, grange...)
- Petit patrimoine (lavoir, pigeonnier, mur,...)
- Parc
- Croix, calvaire

Autres prescriptions ponctuelles

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Secteur pour le maintien de la diversité commerciale

Prescriptions linéaires : Eléments de paysage bâtis ou naturels (L.151-19)

- Eléments de paysage : haie
- Eléments de paysage : mur
- Eléments de paysage : alignement d'arbres
- Chemins à conserver

Prescriptions linéaires : Eléments de biodiversité (L.151-23)

- Réservoirs et continuités écologiques
- Eléments de zone ou milieu humide

Limite communale

N°	Commune	Localisation	Objet	Bénéficiaire
1	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Pôle aéronautique	Commune d'Avord
2	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Aménagement d'un carrefour	Commune d'Avord
3	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Equipements publics	Commune d'Avord
4	AVORD	Route de Farges (RD 36)	Agrandissement du parc arboré	Commune d'Avord
5	BAUGY	Route d'Avord (RD 71)	Extension de la station d'épuration	Commune de Baugy
6	BAUGY	Bord de la Bondonne	Création de cheminement et jardin	Commune de Baugy
7	CHAUMOUX-MARCILLY	Arrière de l'église	Espace public	Commune de Chaumoux
8	ETRECHY	Rue du Bussiou (RD 36)	Espace public proche la salle des fêtes	Commune d'Etréchy
9	ETRECHY	Avenue Gl de Gaulle (RD 158)	Chemin bordant la mairie	Commune d'Etréchy
10	NOHANT-EN-GOUT	Rue des Chardonnerets (RD 186)	Aménagement d'un espace public	Commune de Nohant
11	SAVIGNY-EN-SEPTAINE	Route de Bourges	Agrandissement du cimetière	Commune de Savigny
12	SOYE-EN-SEPTAINE	Rue des Pierrots	Préservation d'un accès	Commune de Soye
13	VILLABON	Route de Bourges (RD 12)	Agrandissement du cimetière	Commune de Villabon

N